



**Présentation des résultats de l'Enquête Nationale
sur la Consommation et les Dépenses des Ménages
2013/2014**

Octobre 2016

Pour le suivi des niveaux et des conditions de vie de la population marocaine, le Haut Commissariat au Plan réalise des enquêtes périodiques sur la consommation et les dépenses des ménages. L'enquête de 2013/2014 est la cinquième investigation nationale du genre. Elle vise à collecter les données intégrées qui se rapportent aux dépenses, aux quantités consommées et aux conditions de vie de la population.

Avant d'aborder un résumé des principaux résultats dégagés de cette enquête, il est non moins important de donner un bref aperçu sur ses principaux aspects méthodologiques.

I- Quelques aspects méthodologiques

1. Objectifs de l'enquête :

L'enquête sur les dépenses des ménages est sans contre dit une enquête à sujets multiples et vise à collecter des données suffisamment détaillées sur les dépenses et la consommation alimentaire des ménages en vue :

- d'analyser le niveau et les tendances des dépenses des ménages selon les différentes fonctions de consommation et les principales caractéristiques socio-économiques et spatiales des chefs de ménages ;
- d'alimenter les données de la nouvelle année de base 2014 de la Comptabilité Nationale et la matrice sociale ;
- de mettre à jour le panier de référence de l'Indice des Prix à la Consommation ;
- d'actualiser les indicateurs liés aux inégalités et à la pauvreté sous ses différentes formes ;
- d'actualiser les études sur les aspects nutritionnels et anthropométriques ;
- d'alimenter l'information nationale pour la recherche économique et sociale.

2. Concept de la dépense utilisé dans le cadre de l'enquête sur la consommation et les dépenses des ménages

Le bien-être d'une personne est d'ordinaire assimilé à son niveau de vie, lequel est généralement caractérisé par le revenu réel moyen par tête. Cependant, la collecte directe de données fiables auprès des ménages sur les revenus reste une tâche très difficile à réaliser.

Devant cette difficulté, la variable "dépense" reste l'alternative la plus préconisée pour dégager la structure de la répartition des niveaux de vie d'une population. La dépense est généralement utilisée en tant que "proxy-variable" du revenu permettant d'approcher le niveau de vie, en supposant que le bien-être découle de la satisfaction procurée par la consommation des biens et services.

La dépense telle qu'elle est définie par l'enquête ainsi que la méthodologie adoptée pour l'appréhender répond au cadre conceptuel de la comptabilité nationale et aux recommandations de la Division Statistique des N.U concernant les méthodologies préconisée pour ce type d'enquêtes.

Toutes les dépenses du ménage sont observées sauf celles considérées comme "investissement du ménage" ou "transfert en capital" ou celles concernant ses opérations financières.

Les dépenses totales observées dans le cadre de l'ENCDM comportent les deux composantes suivantes :

Dépenses destinées à la consommation : ce sont les dépenses réalisées par les ménages en vue de satisfaire leurs besoins essentiels d'existence. Les produits autoconsommés, la valeur locative des logements occupés par leurs propriétaires, les biens et services reçus en nature et la valeur estimée des avantages en nature reçus par certaines catégories d'employés (logement, eau, électricité, téléphone,..) sont pris en compte dans l'estimation de cet agrégat. L'intégration de ces éléments est faite dans le souci de mieux approcher le niveau de vie réel des personnes bénéficiant de ces avantages.

Dépenses non destinées à la consommation : ce sont toutes les dépenses qui ont pour effet la réduction du revenu disponible du ménage, sans que ce dernier ne bénéficie directement de la sortie de ces fonds, notamment les paiements fiscaux non liés à l'exercice d'une activité professionnelle et les transferts d'argent n'ayant pas un caractère de transfert en capital.

Toutes les dépenses collectées sont classées selon une nomenclature de biens et services (Classification Internationale des Biens et Services (COICOP) adaptée au Maroc) contenant près de 1 400 postes. Des informations sur la nature du produit, son mode d'acquisition, son lieu d'acquisition, la quantité acquise, son prix unitaire et la valeur totale sont renseignées pour chaque produit au moment de la collecte.

3. Méthode d'observation des dépenses des ménages

Concernant les dépenses, il est indispensable que les informations recueillies se rapportent à une année entière afin que les variations saisonnières ne faussent pas les résultats. Cependant, demander aux ménages enquêtés de fournir, rétrospectivement sur une année, des données précises sur leurs dépenses, n'assure nullement le succès de la collecte de données fiables. Les erreurs provoquées par des défaillances de mémoire risquent de diminuer fortement la valeur des résultats. L'impact de ces erreurs dépend de la fréquence d'acquisition des produits pour lesquels des déclarations annuelles sont demandées. En effet, les ménages enquêtés sont certainement dans l'impossibilité de donner des estimations annuelles fiables pour des produits qu'ils acquièrent quotidiennement. Par contre, ces estimations seront plus précises pour des produits dont les dates d'acquisition sont séparées par de longs intervalles, par exemple l'acquisition des biens durables.

Pour réduire l'impact de l'effet mémoire, il a été fait recours au concept de période de référence, période à laquelle se rapportent les informations déclarées par les enquêtés au moment de l'interview. Le choix de la période est fait en fonction des fréquences d'acquisition des produits de manière à réduire les erreurs d'observation.

4. Echantillonnage

Le plan de sondage de l'enquête s'inscrit dans le cadre de l'« échantillon-maître », actualisé suite à la réalisation du Recensement général de la population et de l'habitat de 2004.

Ce plan obéit aux principes d'un sondage stratifié à trois degrés. L'échantillon sélectionné pour cette enquête comporte 15 970 ménages, soit une fraction de sondage de 1/450.

L'objectif étant de fournir une photographie des dépenses de consommation des ménages résidant au Maroc, toutes les catégories socio-économiques et les régions sont représentées dans l'échantillon. L'échantillonnage s'est donc fait dans le temps et dans l'espace. Pour que cela soit possible, les ménages de l'échantillon ont été également répartis sur l'ensemble de l'année. Cette répartition dans le temps de l'échantillon exige qu'à chaque moment, les ménages choisis représentent les diverses catégories et régions du pays.

L'observation effectuée auprès de chaque ménage ne porte pas sur une année entière. Il faut donc assurer une répartition uniforme des ménages de l'échantillon tout au long de l'année, afin de prendre en compte des variations amples de certaines consommations annuelles, avec la saison (fruits, légumes,...), l'influence des échéances de certaines dépenses périodiques (loyer, électricité, eau, frais de scolarité,...) ou encore les dépenses à caractère socio-religieux (Ramadan, Aid al Adha...). Cette uniformité est nécessaire pour permettre une estimation correcte des dépenses annuelles, autant que pour saisir l'ampleur de ces variations dans le courant de l'année.

5. Durée d'exécution et moyens mobilisés pour la collecte

La collecte des données a été réalisée entre juillet 2013 et juin 2014 et a mobilisé 16 superviseurs, 77 contrôleurs, 154 enquêteurs, 77 chauffeurs et 77 véhicules. La collaboration des ménages a été satisfaisante et le taux de non réponse n'a pas dépassé 3%.

II. Principaux résultats

1. Niveau et évolution des dépenses de consommation :

La dépense de consommation annuelle moyenne par ménage, relative à la période allant du premier Juillet 2013 à fin Juin 2014, est évaluée au niveau national à 76 317 DH, soit environ 6 360 DH par mois (7 273 DH en milieu urbain et 4 629 DH en milieu rural). Ce montant global recouvre l'ensemble des biens et des services acquis (achetés, auto-consommés,...) y compris l'estimation du loyer que paieraient les ménages propriétaires ou logés gratuitement, s'ils étaient en situation de location.

Près des deux tiers des ménages (67%) ont une dépense annuelle inférieure à la moyenne nationale. Cette proportion atteint 59% en milieu urbain et 82,3% en milieu rural.

La moitié des ménages dépense moins de 58 687 DH par an, soit 4 891 DH par mois. Cette valeur médiane s'élève à 66 702 DH par an (soit 5 559 DH par mois) en milieu urbain et à 47 125 DH par an (soit 3 927 par mois) en milieu rural.

En tant qu'indicateur de mesure du niveau de vie, les dépenses de consommation par ménage restent affectées par sa taille et la composition selon l'âge de ses membres. Pour cela, le "niveau de vie" est généralement approché par la dépense annuelle de consommation par tête.

Exprimée en dirhams courants, la dépense annuelle moyenne par personne (DAMP) a presque doublé, passant de près de 8300 DH par an en 2001 à environ 15 900 DH en 2014.

En termes réels, le niveau de vie a progressé à un taux moyen annuel de 3,5%, au cours de cette période, contre 3,3%, entre 2001 et 2007 et 3,6% entre 2007 et 2014.

A moyen terme, l'amélioration du niveau de vie a profité aussi bien aux résidents du milieu urbain, où la DAMP est passée de 13 895 DH en 2007 à 19 513 DH en 2014, qu'aux résidents du milieu rural, où elle est passée de 7 777 DH à 10 425 DH au cours de la même période, soit des progressions annuelles moyennes respectives de 5,2% et 4,5%.

Toutefois, cet accroissement du niveau de vie reste beaucoup plus important dans les villes que dans la campagne, se traduisant par une reprise de l'écart du rapport entre les DAMP des deux milieux de résidence. Ce dernier qui était de 2 fois depuis 1991 s'établissait à 1,79 fois en 2007 pour s'élever à 1,87 fois en 2014.

Au niveau national, la dépense médiane est de 11 589 DH par personne et par an (soit 966 DH par mois). Un marocain sur deux vit ainsi avec une dépense annuelle égale ou inférieure à ce seuil. La dépense médiane est de l'ordre de 1 190 DH par personne et par mois dans les villes et de 723 DH par personne et par mois dans la campagne.

L'étude de la disparité entre les niveaux de vie permet de dégager les principaux enseignements suivants:

- Le niveau de vie des ménages dont le chef est une femme est légèrement supérieur à celui des ménages dont le chef est un homme (1,1 fois) ;

- Les ménages présidés par un membre ayant un niveau d'instruction supérieur, dépensent 3,5 fois plus que ceux dirigés par un chef n'ayant aucun niveau d'instruction ;
- les ménages dont le chef appartient à la catégorie des "employeurs" réalisent une DAMP 2,4 fois plus que ceux dirigés par les "indépendants" et 1,9 fois plus que ceux dirigés par les "salariés" ;
- Les ménages dont le chef relevant du groupe "cadre et profession libérale" réalisent la DAMP la plus élevée (2,6 fois la moyenne nationale) au moment où ceux dont le chef est "exploitant et ouvrier agricole" réalisent le niveau le plus faible ;
- La DAMP passe de 4287 DH pour les 10 % de la population les moins aisés à 50 622 DH pour les 10 % les plus aisés, soit un écart de 11,8 fois.

Au niveau régional, la DAMP la plus élevée est enregistrée au niveau de la région de "Dakhla Oued Eddahab" (28 627 DH), de "Casablanca Settat" (19 000 DH), de "Laayoune Sakia El Hamra" (17 729DH), de "Rabat Salé Kénitra" (17 717 DH), et de "Tanger Tetouan ALhoceima " (17 082 DH).

A l'opposé, les régions de "Drâa Tafilalt" et "Béni Mellal Khénifra" réalisent la DAMP la plus faible (11 923 DH et 11 745 DH respectivement).

L'amélioration des niveaux de vie entre 2001 et 2014 a été en moyenne plus favorable aux régions disposant des faibles niveaux de dépense. En effet, les régions de "Drâa Tafilalet", "Marrakech Safi" et l'"Oriental" connaissent des taux d'accroissement supérieurs à la moyenne nationale.

En revanche, d'autres régions qui disposent des niveaux de dépense les plus élevés telles que "Dakhla Oued Edahab", "Laâyoune Saquia Al Hamra" et "Casablanca Settat " réalisent, dans ce domaine, les taux d'accroissement les plus faibles.

Cinq régions contribuent pour 74% à la consommation totale. Il s'agit de "Casablanca Settat" (24,8%), de "Rabat Salé Kenitra " (14,8%), de "Tanger Tétouan Al Hoceima " (11,4%), de "Fès Meknès " (11,8%) et de "Marrakech Safi " (11,2%). Ces mêmes régions participaient en 2001 pour 73,4 % à la dépense totale des ménages. Les autres régions affichent des parts dans les dépenses de consommation variant entre 0,6% pour "Dakhla Oued Eddahab " à 7,1% pour "Sous Massa ".

2. Structure des dépenses de consommation :

La structure de la dépense montre des changements significatifs traduisant les tendances du mode de vie et de consommation des ménages.

La dépense annuelle moyenne par personne en alimentation a augmenté de 4 553 DH à 5 874 DH entre 2007 et 2014. Le poids des dépenses alimentaires dans la dépense totale a ainsi baissé de 40,6% à 37,0%. Cette baisse du coefficient budgétaire alimentaire, de 3,6 points au niveau national, se situe à 2 points en milieu rural et à 3,5 points en milieu urbain.

Trois postes de dépense ont connu une augmentation significative au cours de cette période (2007-2014). D'abord, celui de l'"enseignement, culture et loisir", dont la dépense par personne a presque doublé, passant de 491 en 2007 à 890 DH en 2014, soit un accroissement annuel moyen de 9,3%. Le poids de ce groupe dans le budget global est passé de ce fait de 4,4% à 5,6%.

Le deuxième poste est celui des dépenses d'"habitation et d'énergie". Ces dernières ont augmenté de plus de 60% au cours de la même période, passant de 2 278 DH à 3 659 DH. La part de ce poste dans le budget global est passée de 20,3% à 23,0%.

Le troisième poste est celui de l'"hygiène et soins médicaux". Les dépenses consacrées à ce poste ont augmenté de plus de 71,3% au cours de la période, passant de 809 DH à 1 386 DH. Le poids de ce poste dans le budget global est passé de 7,2% à 8,7%.

En comparant les structures de dépenses entre les milieux urbain et rural, même si les niveaux ne sont pas les mêmes, les tendances sont quasi semblables. Les plus grandes disparités urbain/rural sont enregistrées pour les postes de l'"enseignement", "culture et loisirs" et dépense de "communication". Les rapports sont respectivement de 4,9 ; 3,7 et 3,1 fois en faveur de l'urbain. L'écart le plus faible est observé au niveau des dépenses alimentaires (1,3 fois).

L'examen des structures de consommation selon le niveau de vie, des disparités importantes, notamment :

- Le poids de l'alimentaire dans le budget total des ménages, passe de 50,3% pour les 10% les moins aisés à 25,9% pour les 10% les plus aisés.
- Plus le niveau de vie s'améliore, plus le poids de l' "habitation et de l'énergie" diminue, passant de 27% pour les 10% les moins aisés à 21,1% pour la classe des 10% les plus aisés.
- Inversement, les poids des dépenses de l' "enseignement " et de "loisir " augmentent au fur et à mesure que le niveau de vie s'améliore. La part du budget accordée à ces deux postes par les ménages les plus aisés est de près de 2 fois plus élevée pour le premier et de 8,8 fois pour le deuxième en comparaison avec la classe la moins aisée.

3. Dépenses et consommation alimentaires

Entre 2001 et 2014, l'évolution de la structure du budget alimentaire révèle que le panier des marocains tend de plus en plus à s'équilibrer et à se diversifier tout en conservant presque la même structure. Cette tendance touche particulièrement le milieu rural, dont le comportement alimentaire converge vers celui des citadins.

L'allure générale révèle que les poids relatifs aux produits riches en calories (céréales, sucre et produits sucrés) continuent leur tendance à la diminution passant de 24,8% en 2001 à 19,4 % en 2014. En revanche, Ceux des produits riches en protéines (produits laitiers, œufs, viandes et poissons) continuent leur tendance à la hausse avec des niveaux plus au moins importants passant de 33 % à 35,8 %. De même, La part des fruits dans le budget alimentaire s'est renforcée durant cette période, passant de 6,0 % à 7,3 % contrairement à celle des légumes qui tend plutôt vers la baisse passant de 9,8% à 8,1%.

Les données relatives aux quantités consommées révèlent également que la consommation alimentaire est marquée par de fortes disparités entre les 10% les plus aisés de la population et les 10% les moins aisés. Ces disparités sont très accentuées pour les produits alimentaires riches sur le plan nutritif, notamment, les produits laitiers (150,5 contre 15,6 litres par personne par an), œufs (191 contre 35 unités par personne par an), viandes (59,8 contre 11,1 Kg par tête par an), poissons (25,1 contre 4,8 Kg) et fruits (147 contre 21,6 Kg). Par contre, elles sont moins importantes pour les céréales, les légumes, les légumineuses, les huiles et les sucres.

D'un autre côté, le poids du groupe « aliments et boissons pris à l'extérieur du foyer » ne cesse de s'accroître dans le budget des ménages. En effet, sa part en 2014 a doublé par rapport à 1985, passant de 3,2% à 6,5% en enregistrant des poids de 4,7 % en 2001 et 5,5 % en 2007. Bien que la même évolution soit observée dans les deux milieux de résidence, ce changement caractérise principalement le milieu urbain où la part de ces dépenses s'est accrue de 4,2 à 7,5% entre 1985 et 2014.

Le niveau de vie affecte fortement ce type de dépense la classe des 10% les moins aisés leur consacrent 2,8% de leur budget alimentaire contre 10,6% pour la classe des 10% les plus aisés, soit presque 4 fois.

4. Disparités sociales et concentration des dépenses de consommation :

L'examen de la distribution de la masse des dépenses au niveau national permet de faire les constatations suivantes :

- ✓ La moitié la plus aisée de la population marocaine (50% de la population la plus aisée) réalise 75,8% de la masse totale des dépenses de consommation, alors que l'autre moitié n'effectue que les 24,2% restants ;
- ✓ Dans les villes, la moitié la plus aisée de la population urbaine s'accapare 75,4% de la masse totale des dépenses de consommation en milieu urbain, alors que l'autre moitié ne détient que les 24,6% restants ;

- ✓ Dans le milieu rural, la moitié la plus aisée de la population accumule 71,3% de la masse totale des dépenses de consommation, alors que l'autre moitié ne réalise que les 28,7% restants ;
- ✓ Le cinquième quintile (les 20% les plus aisés de la population) réalise, à lui seul, presque la moitié (47,0%) des dépenses totales de consommation alors que les 20% les moins aisés de la population n'en effectuent que 6,7%.

L'évolution de la concentration de la masse des dépenses, entre 2007 et 2014, montre que la répartition des dépenses est devenue moins inégalitaire. Cela se confirme par le rapport des parts dans la masse de la dépense totale entre les deux déciles extrêmes de la population, qui est passé de 12,7 fois en 2007 à 11,8 fois en 2014.

Durant cette même période, les inégalités devant les dépenses de consommations se sont réduites dans les deux milieux de résidence. En effet, ce rapport passe de 12,4 fois à 10,8 fois en milieu urbain et de 8,1 fois à 7,4 fois en milieu rural. Toujours est-il, la réduction des inégalités a profité beaucoup plus aux citadins que les ruraux.

Tableaux annexes

Tableau 1 : Niveaux et évolution des dépenses de consommation entre 2007 et 2014

	Urbain		Rural		Ensemble	
	2007	2014	2007	2014	2007	2014
Dépense annuelle moyenne par ménage (en DH courant)	66 723	87 277	43 334	55 554	57 925	76 317
Accroissement annuel moyen	4,1%		3,8%		4,2%	
Taille moyenne des ménages	4,8	4,4	5,6	5,3	5,1	4,7
Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courant)	13 895	19 513	7 777	10 425	11 233	15 876
Accroissement annuel moyen	5,2%		4,5%		5,3%	
Accroissement annuel moyen en terme réel	3,5%		2,8%		3,6%	

Tableau 2 : Niveaux et évolution des dépenses de consommation entre 2001 et 2014

	Urbain		Rural		Ensemble	
	2001	2014	2001	2014	2001	2014
Dépense annuelle moyenne par ménage (en DH courant)	58 900	87 277	33 994	55 554	49 333	76 317
Accroissement annuel moyen	3,2%		4%		3,5%	
Taille moyenne des ménages	4,8	4,4	5,6	5,3	5,1	4,7
Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courant)	10 642	19 513	5 288	10 425	8 280	15 876
Accroissement annuel moyen	4,9%		5,5%		5,3%	
Accroissement annuel moyen en terme réel	3,1%		3,7%		3,5%	

Tableau 3: DAMP selon le milieu de résidence et la région en 2001 et 2014

Régions	DAMP en 2001				DAMP en 2014			
	Urbain	Rural	Ensemble	Rapport Urbain /Rural	Urbain	Rural	Ensemble	Rapport Urbain /Rural
01-Tanger Tétouan Al Hoceima	10 170	6 208	8 402	1,64	20 660	11 817	17 082	1,75
02-Oriental	7 932	5 153	6 883	1,54	18 113	12 110	15 972	1,50
03-Fès Meknès	9 265	5 382	7 460	1,72	18 344	9 679	14 880	1,90
04-Rabat Salé Kénitra	10 299	4 980	8 453	2,07	21 421	9 300	17 717	2,30
05-Béni Mellal Khénifra	9 588	5 294	7 297	1,81	14 219	9 407	11 745	1,51
06- Casablanca Settat	13 617	6 165	11 487	2,21	21 760	11 547	19 006	1,88
07-Marrakech Safi	8 866	4 652	6 394	1,91	18 228	10 107	13 575	1,8
08-Drâa Tafilalet	7 720	3 925	4 862	1,97	16 229	9 697	11 923	1,67
09-Souss Massa	11 279	5 594	8 240	2,02	16 876	10 401	13 998	1,62
10-Guelmim Oued Noun	11 017	6 057	10 121	1,82	17 178	12 319	15 426	1,39
11-Laayoune Sakia El Hamra	12 874	6 843	12 457	1,88	18 201	12 596	17 799	1,44
12-Dakhela Oued Eddahab	18 334	-	18 334	-	28 627	-	28 627	-
Ensemble	10 642	5 288	8 280	2,01	19 513	10 425	15 876	1,87

Tableau 4 : Evolution entre 2001 et 2014 des coefficients budgétaires (en %) selon les grands groupes et le milieu de résidence

Grands groupes de biens et services	Urbain			Rural			Ensemble		
	2001	2007	2014	2001	2007	2014	2001	2007	2014
Alimentation	37,9	36,8	33,3	49,9	49,3	47,3	41,3	40,6	37,0
Habillement	5,0	3,5	3,3	4,3	3,1	3,2	4,8	3,4	3,2
Habitation et énergie	22,6	21,1	24,2	21,0	18,3	19,8	22,1	20,3	23,0
Equipements ménagers	3,8	3,7	3,1	4,0	3,6	3,5	3,8	3,6	3,2
Hygiène et soins médicaux	8,3	7,6	9,2	5,6	6,3	7,5	7,6	7,2	8,7
Transport	5,8	9,6	7,4	4,8	7,2	6,5	5,5	8,8	7,1
Communication	2,4	3,2	2,5	0,8	1,9	1,5	2,0	2,8	2,2
Enseignement	1,9	3,3	4,4	0,8	1,2	1,7	1,6	2,7	3,7
Loisirs et culture	2,4	1,9	2,2	1,0	1,2	1,1	2,0	1,7	1,9
Autres dépenses de biens et services	9,9	9,3	10,4	7,8	7,9	7,9	9,3	8,9	10,0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 5: Dépense annuelle moyenne par personne (en DH) et coefficients budgétaires (en %) selon les classes de dépense

Groupes de dépense	20% les moins aisés		20% les plus aisés		10% les moins aisés		10% les plus aisés		National	
	DAMP	part(en %)	DAMP	part(en %)	DAMP	part(en %)	DAMP	part(en %)	DAMP	part(en %)
Alimentation	2 640	49,6	10 844	29,1	21 55	50,3	13 100	25,9	5 874	37,0
Habillement	141	2,6	1 239	3,3	107	2,5	1 657	3,3	513	3,2
Habitation et énergie	1 389	26,1	8 073	21,6	1 156	27,0	10 687	21,1	3659	23,0
Equipements ménagers	150	2,8	1 246	3,3	117	2,7	1 663	3,3	504	3,2
Hygiène et soins médicaux	341	6,4	3 491	9,4	252	5,9	4 774	9,4	1 386	8,7
Transport	171	3,2	3 664	9,8	126	2,9	5 543	11	1 133	7,1
Communication	75	1,4	959	2,6	56	1,3	1 348	2,7	351	2,2
Enseignement	137	2,6	1 800	4,8	114	2,7	2 680	5,3	590	3,7
Loisir	24	0,4	1 107	3	17	0,4	1 782	3,5	300	1,9
Autres dépenses	253	4,8	4 878	13,1	186	4,3	7 388	14,6	1 567	9,9
Total	5 320	100	37 301	100	4 287	100,0	50 622	100	15 876	100

Tableau 6 : Evolution de la structure (en %) de la dépense alimentaire selon milieu de résidence et la nature des produits alimentaires

Produits alimentaires	Urbain			Rural			Ensemble		
	1985	2001	2014	1985	2001	2014	1985	2001	2014
Céréales et produits céréaliers	19	18,6	16	28,6	23,7	16	23,6	20,4	16
Produits laitiers et œufs	8,3	9,3	9,6	4,7	4,7	6,2	6,6	7,7	8,5
Corps gras	8,0	7,6	9,7	10,4	10,4	12,3	9,2	8,6	10,6
Viandes et volailles	23,4	23,4	23,4	19,3	21,4	23,5	21,4	22,7	23,5
Poissons	2,9	3,1	4,4	1,1	1,8	2,8	2,0	2,6	3,8
Légumes frais	10,2	9,6	7,4	8,3	10,4	9,4	9,3	9,8	8,1
Légumes et légumineuses secs	3,5	3,7	3,7	2,9	3,6	4,2	3,2	3,7	3,9
Fruits	5,1	6,5	7,4	3,5	5	7,0	4,4	6,0	7,3
Sucre et produits sucrés	5,5	3,8	3,1	8,3	5,7	4,0	6,8	4,4	3,4
Thé, café et plantes d'infusion	5,7	3,7	3,4	7,2	5	4,9	6,4	4,2	3,9
Repas et boissons pris à l'extérieur	4,2	5,2	7,5	2,1	3,7	4,7	3,2	4,7	6,5
Autres dépenses alimentaires	4,2	5,5	4,4	3,6	4,6	5,0	3,9	5,2	4,5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 7 : Dépense alimentaire moyenne par personne et par an et coefficients budgétaires selon le niveau de vie et la nature des produits alimentaires

Produits alimentaires	10% les moins aisés (D1)		10% les plus aisés (D10)		Ensemble	
	DAMP	Part(%)	DAMP	Part(%)	DAMP	part(%)
Céréales et produits céréaliers	419	19,4	1700	13,0	939	16,0
Produits laitiers et œufs	122	5,7	1293	9,9	497	8,5
Corps gras	284	13,2	1093	8,3	621	10,6
Viandes et volailles	470	21,8	3110	23,7	1379	23,5
Poissons	51	2,4	712	5,4	225	3,8
Légumes frais	226	10,5	766	5,8	473	8,1
Légumes et légumineuses secs	107	4,9	399	3,0	229	3,9
Fruits	91	4,2	1231	9,4	428	7,3
Sucre et produits sucres	105	4,9	438	3,3	203	3,4
Thé, café et plantes d'infusion	118	5,5	391	3,0	231	3,9
Boissons	6	0,3	217	1,7	55	0,9
Repas et boissons pris à l'extérieur	61	2,8	1388	10,6	384	6,5
Autres dépenses alimentaires	93	4,3	362	2,8	211	3,6
Dépense alimentaire totale	2155	100	13100	100	5874	100

Tableau 8 : Evolution de la consommation alimentaire

Aliments	Evolution des quantités d'aliments consommées par tête et par an						
	1985	2001	2014	Variation entre 2001 et 2014 (en %)	10% les moins aisés (D1)	10% les plus aisés (D10)	Ecart (D10/D1)
Céréales (en Kg équivalent grains)	210,4	185,2	185	-0,1	112,8	240,1	2,1
Viandes (en Kg)	15,9	18,4	29,6	+60,9	11,1	59,8	5,4
Poissons (en Kg)	6,2	9	13,6	+51,1	4,8	25,1	5,2
Produits laitiers (en litre équivalent lait frais)	30,3	37,7	59	+56,5	15,6	150,5	9,6
Œufs (en unités)	49	65	103	+58,5	35,4	191,2	5,4
Huiles (en litres)	14,5	17	22,4	+31,8	11,5	36,6	3,2
Légumes frais (en Kg)	94,8	116,7	124	+6,3	66	181	2,7
Légumineuses sèches (en KG)	22,9	21	27,9	+32,9	15,1	43,6	2,9
Fruits (en Kg)	32,5	39,1	67,5	+72,6	21,6	147	6,8
Sucre (en Kg)	27	24,1	24,8	+2,9	16,3	35,1	2,2